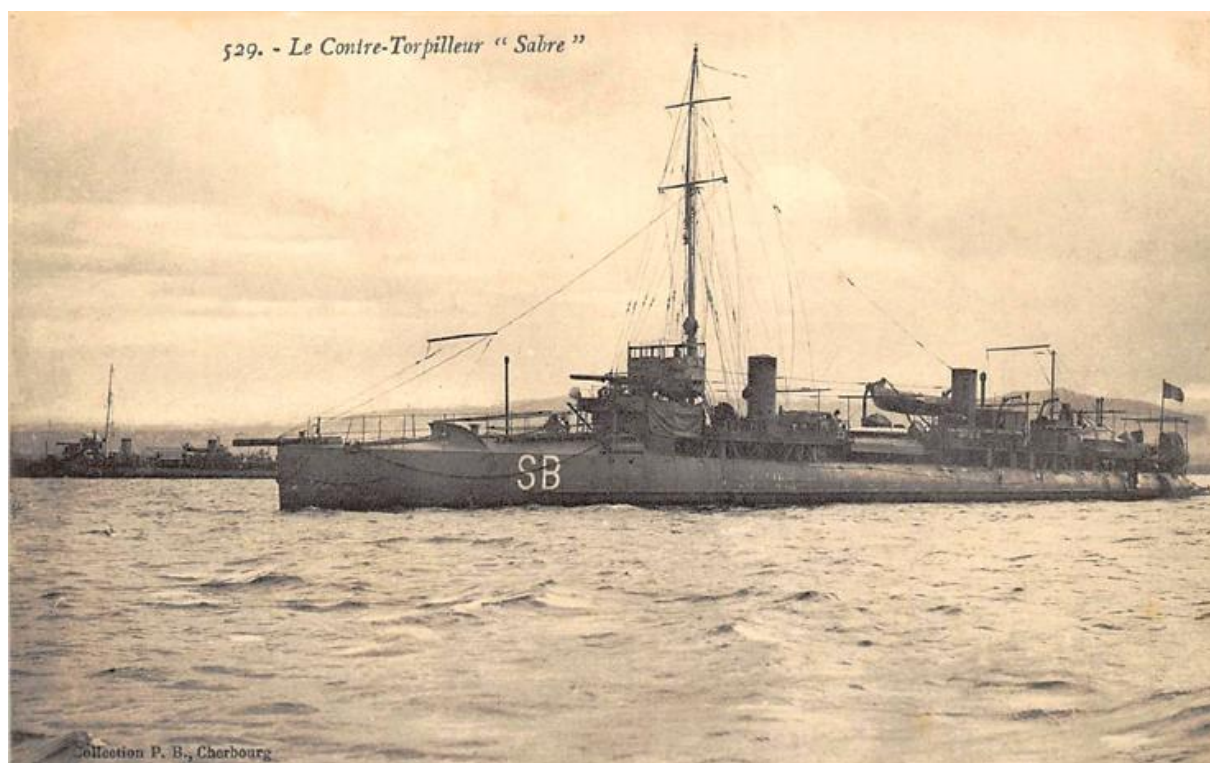
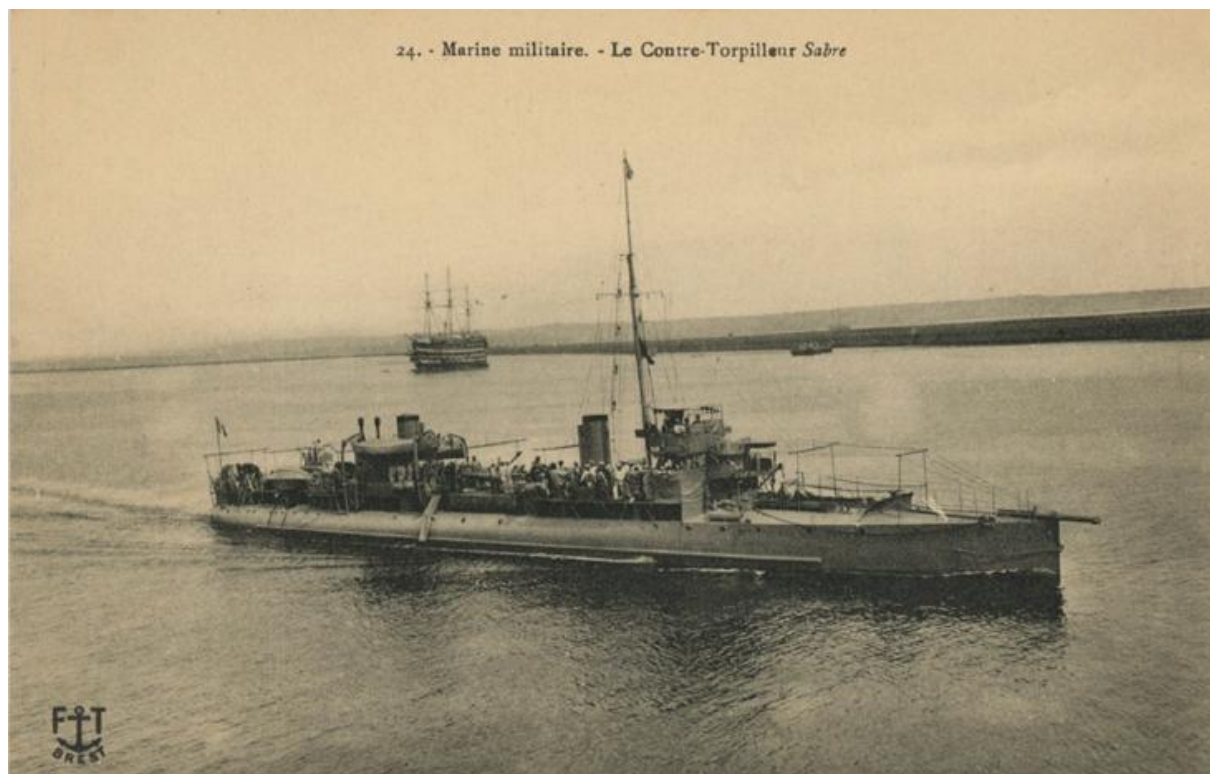
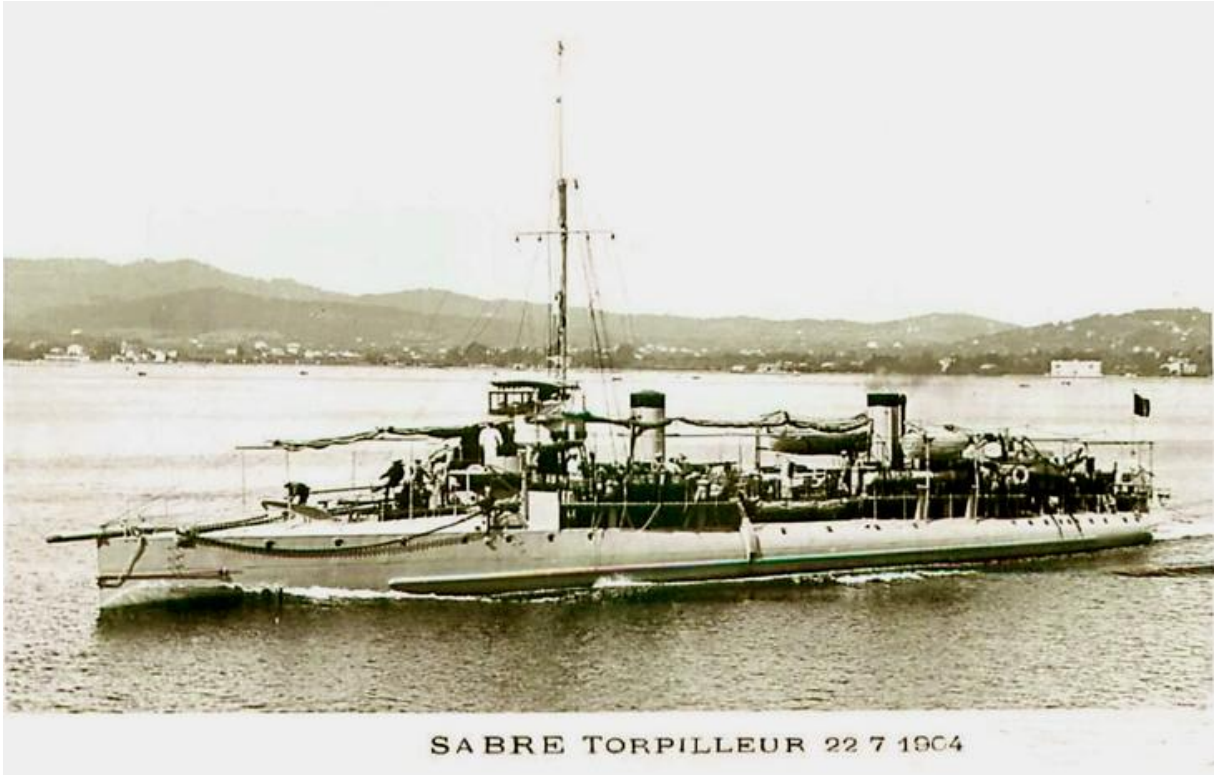
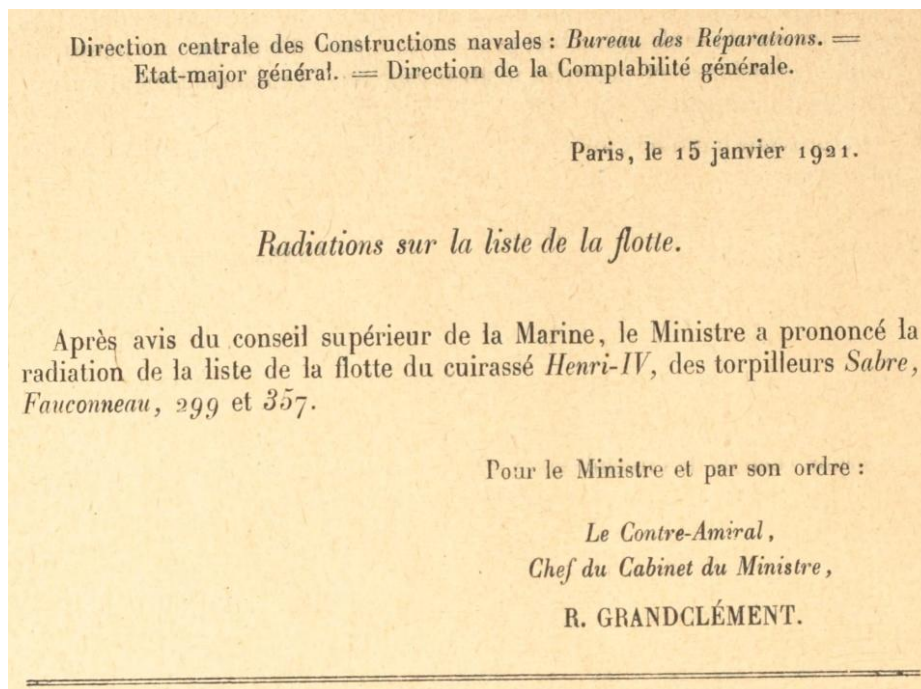


SABRE — *Torpilleur d'escadre (1904~1921)*





- *Bulletin officiel du Ministère de la Marine* 1921, n° 1, p. 48.

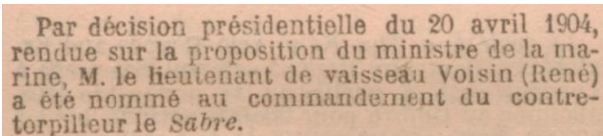


- *Journal officiel* du 15 mai 1921, p. 5.837.



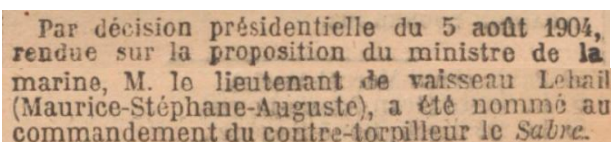
Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Sabre*

— **VOISIN René**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 20 avril 1904 (*J.O. 22 avr. 1904, p. 2.485*). Bâtiment en achèvement à Rochefort.



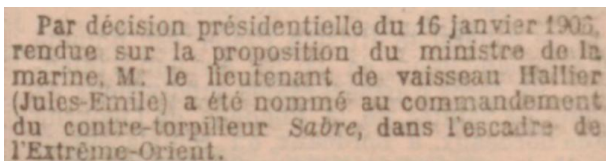
Par décision présidentielle du 20 avril 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Voisin (René) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Sabre*.

— **LEBAIL Maurice Stéphane Auguste**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 août 1904 (*J.O. 9 août 1904, p. 4.999*). Commandement pris le 25 août 1904. *Escadre de la Méditerranée*.



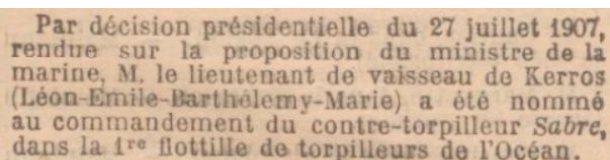
Par décision présidentielle du 5 août 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Lebaill (Maurice-Stéphane-Auguste), a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Sabre*.

— **HALLIER Jules Émile**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 16 janvier 1906. Commandement pris le 26 mars 1906 (*Annuaire de la Marine 1907, p. 801*). *Escadre de l'Extrême-Orient*.



Par décision présidentielle du 16 janvier 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Hallier (Jules-Émile) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Sabre*, dans l'escadre de l'Extrême-Orient.

— **De KERROS Léon Émile Barthélemy Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 27 juillet 1907 (*J.O. 30 juill. 1907, p. 5.310*). Commandement pris le 15 juin 1907 (*Annuaire de la Marine 1908, p. 752*). *1^{re} Flottille de torpilleurs de l'Océan*, à Brest.



Par décision présidentielle du 27 juillet 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau de Kerros (Léon-Émile-Barthélemy-Marie) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Sabre*, dans la 1^{re} flottille de torpilleurs de l'Océan.

[Désigné pour exercer les fonctions de professeur de manœuvre à l'École navale à compter du 1^{er} octobre 1908 (*J.O. 20 juin 1908, p. 4.177*).]

— **BAUDRY Adrien Édouard**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 septembre 1908 (*J.O. 4 sept. 1908, p. 6.200*). Commandement pris le 1^{er} octobre 1908 (*Annuaire de la Marine 1909, p. 762*). *1^{re} Flottille de torpilleurs de l'Océan*, à Brest.

Par décision présidentielle du 3 septembre 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Baudouin (A.-E.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur divisionnaire *Sabre*, dans la 1^{re} flottille de l'Océan.

— **JOUBERT Léon Marie Jacques Charles Henri**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 7 mars 1910 (*J.O. 9 mars 1910, p. 1.933*). Commandement pris le 1^{er} avril 1910 (*J.O. 10 mars 1910, p. 1.991 — Liste de destinations*). 1^{re} Flottille de torpilleurs de l'Océan, à Brest.

Par décision présidentielle du 7 mars 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Joubert (Léon-Marie-Jacques-Charles-Henri) a été nommé au commandement du contre-torpilleur divisionnaire *Sabre*, dans la 1^{re} flottille de l'Océan.

— **D'ARCIMOLES Marie Joseph Auguste Raoul**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 21 septembre 1911 (*J.O. 22 sept. 1911, p. 7.664*). Commandement pris le 1^{er} octobre 1911 (*J.O. 24 sept. 1911, p. 7.734*). Escadrille de torpilleurs de Cherbourg.

Par décision présidentielle du 21 septembre 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau d'Arcimoles (M.-J.-A.-R.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Sabre*.

— **TRUBERT Léon Henri Ernest**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 13 juin 1913 (*J.O. 15 juin 1913, p. 5.151*). Commandement pris le 19 juin 1913 (*Annuaire de la Marine 1914, p. 837*). 2^e Escadre légère, à Cherbourg.

Par décret en date du 13 juin 1913, M. le lieutenant de vaisseau Trubert (L.-H.-E.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Sabre*.

— **DELAHET Georges Maxime**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui d'une escadrille de torpilleurs d'escadre, par un décret du 9 novembre 1915 (*J.O. 11 nov. 1915, p. 8.113*).

Par décret en date du 9 novembre 1915, M. le capitaine de frégate Delahet (Georges-Maxime) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Sabre* et d'une escadrille de torpilleurs d'escadre.

— **BONNIN Constant Charles René**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui d'une escadrille de torpilleurs d'escadre de la 1^{re} Armée navale, par un décret du 31 mai 1917 (*J.O. 2 juin 1917, p. 4.301*).

Par décret en date du 31 mai 1917, M. le capitaine de frégate Bonnin (Constant-Charlès-René) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Sabre* et d'une escadrille de torpilleurs d'escadre de la 1^{re} armée navale.

— **PERTUS Pierre Émile Eugène**, capitaine de corvette, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de l'*Escadrille de patrouilles* du IV^e Arrondissement maritime, par un décret du 12 décembre 1919 (*J.O. 14 déc. 1919, p. 14.520*). 1^{er} Groupement de l'*Escadrille de patrouilles* du IV^e Arrondissement maritime (*Annuaire de la Marine 1920, p. 881*).

Par décret en date du 12 décembre 1919 :

M. le capitaine de corvette Pertus (P.-E.-E.), au commandement de l'escadrille de patrouilles du 4^e arrondissement maritime et d'un bâtiment de l'escadrille.

Daniel LAHEYNE ~ 8 mars 2021.